

doute pas de place, mais les citoyens, écrasés par les taxes municipales actuelles déjà trop exorbitantes, resteraient-ils tranquillement à leurs demeures pour attendre l'huissier de la Corporation? Non, mais l'émigration de nos cultivateurs causée par l'apathie et l'égoïsme de nos ministres, serait suivie de celle de nos citoyens des villes qui fuiraient à l'étranger, pour se soustraire aux taxes municipales toujours croissantes qui les appauvrissent et les découragent.

C'est encore avec les mêmes principes d'économie, que le conseiller en question voudrait, de concert avec son *alter ego*, M. Hector Langevin, le maire actuel, faire disparaître, sans délai, tout le côté sud de la rue Saint-Jean. Si ce plan se réalise à présent, M. Cartier pourra bien dire: L'herbe poussera dans les rues de Québec. Alors l'ennemi implacable de notre ville triomphera.

NOS MINISTRES.

On ne sait pas si nos ministres ont une conscience, et encore moins, s'ils sont susceptibles d'en avoir une. Selon l'esprit de la constitution, si toutefois il lui en reste encore, les ministres sont responsables de leurs actes au peuple dont ils ne sont que les humbles serviteurs. En voyant leur conduite on dirait qu'ils comprennent tout le contraire: la manière dont le peuple les a traités, dans les dernières élections, le prouve à l'évidence. Dans le Haut Canada, trois d'entre eux, ont été repoussés par leurs constituants. Dans le Bas Canada, M. Cartier, battu ignominieusement à Montréal n'a été élu à Verchères, qu'en semant la corruption. M. Rose, qui menace, hélas! de laisser au cœur du peuple, beaucoup d'épines, n'est monté au pouvoir qu'avec l'aide du Grand Tronc. A Laprairie, l'humble Loranger n'a été élu qu'avec l'argent et les quarts de fleur de M. Renaud. Nous ne dirons rien de M. Ross: c'est une cheville à ministère. M. Belleau est un zéro ministériel; élu par la reine, membre du conseil législatif dont il est le président, il croit pouvoir se moquer de la sentence du peuple. Prononcer le nom de M. Alley, c'est dire qu'il est le résumé de toutes les corruptions électorales. Quant à M. Sicotte, il doit se trouver étrangement dépaycé parmi un entourage aussi bizarre, pour ne pas dire plus. Il nous rappelle Daniel dans la fosse aux lions.

DE PLUS EN PLUS FORT.

Il paraît que notre maire actuel est en possession d'une requête faite par nos Conseillers au nom des citoyens qui n'en connaissent pas même l'existence. Cette requête sera présentée au parlement par le vaillant Hector, afin d'obtenir à la Corporation de Québec de plus grands pouvoirs. On demandera entre autres choses, l'annexion de la banlieue à la cité! Si nos édiles voulaient nous croire, ils comprendraient dans les limites de la ville, tout le Bas-Canada. Pour percevoir les taxes, ils se prendraient, sans doute, aux cheveux, avec nos ministres; mais une telle rixe ferait résoudre un beau problème économique, à savoir: lesquels de nos ministres ou de nos édiles ont la main meilleure pour collecter l'argent du peuple.

Dans les années d'abondance, on permet à nos édiles de puiser dans la bourse du peuple; mais dans un temps de disette, la Corporation devrait se contenter d'écor-

cher ses victimes présentes sans vouloir en égorgé d'autres. C'est aux citoyens de la banlieue à dire s'ils pensent comme nous.

MM. Simard, Dubord et Alley, sont dignes de représenter Québec; les ministres et leurs alliés l'ont décidé. Trois députés Bas-Canadiens ont eu assez de courage et d'honneur pour dire, non.

En voyant pour la première fois, des bergers rouges suivre des moutons bleus, M. Simard repetait la prière suivante tirée de ses livres d'élection:

"En vérité, en vérité je vous le dis; il y aura plus de joie dans le ministère pour la conversion d'un seul rouge que pour la persévérance de quatre vingt dix neuf moutons."

Il paraît que la proposition de M. Cauchon a soulevé l'opposition haut canadienne dont la charge principale est tombée sur le dos de M. Alley. C'est qu'aussi 10,000 voteurs tombés sur le dos d'un homme font une vilaine bosse.

Dans le *Courrier du Canada* de vendredi dernier, à propos du rejet de la proposition de M. Cauchon pour faire annuler l'élection de Québec, nous lisons le passage très chrétien qui suit:

"Ainsi M. Cauchon en sera pour le mérite d'avoir voulu priver le Bas-Canada et Québec de trois voix juste au moment où il s'agit de la représentation basée sur la population et du SALUT de notre section de la Province."

Le fervent chevalier se trompe; M. Cauchon ne voulait point priver Québec de ses trois représentants en les envoyant se faire élire LEGALEMENT; mais il avait à cœur de faire disparaître du front de la Cité de Champlain les trois taches qui déparaient son front.

COURAGE ET ESPOIR.

Dans le cours de leur élection, à Québec, nos trois représentants non élus, disaient à qui voulaient les entendre, qu'ils rougiront de rester un instant en parlement dès que leur immense popularité serait perdue. S'il fallait croire ces paroles, le mandat de messieurs Simard, Dubord et Alley, expirerait bientôt, car leur prétendue popularité ne reposait que sur la construction des quais de l'Hôpital de Marine et la démolition des vieilles, mais solides murailles de l'ancienne Chambre d'Assemblée. A l'heure qu'il est, des cinq cents voteurs libres et indépendants, auxquels M. Alley faisait construire des quais pour qu'en retour ils lui aidassent à faire son élection, il en reste à peine un cent! Malgré les larmes que les yeux froités d'oignon du rédacteur du *Canadien* mêlent aux ferventes prières du rédacteur du *Courrier du Canada*, les murs du parlement croulent avec rapidité. Chaque pierre qui tombe, rappelle un vote illégal. Tombe, tombe vite, vieux monument de nos luttes politiques, si ta chute doit écraser les nains qui nous trahissent.

GRAND MALHEUR.

Il est certain que le ministère actuel triomphera de l'opposition. Afin de s'associer solidement sur leurs... portefeuilles, les ministres en conseil, à l'exception de